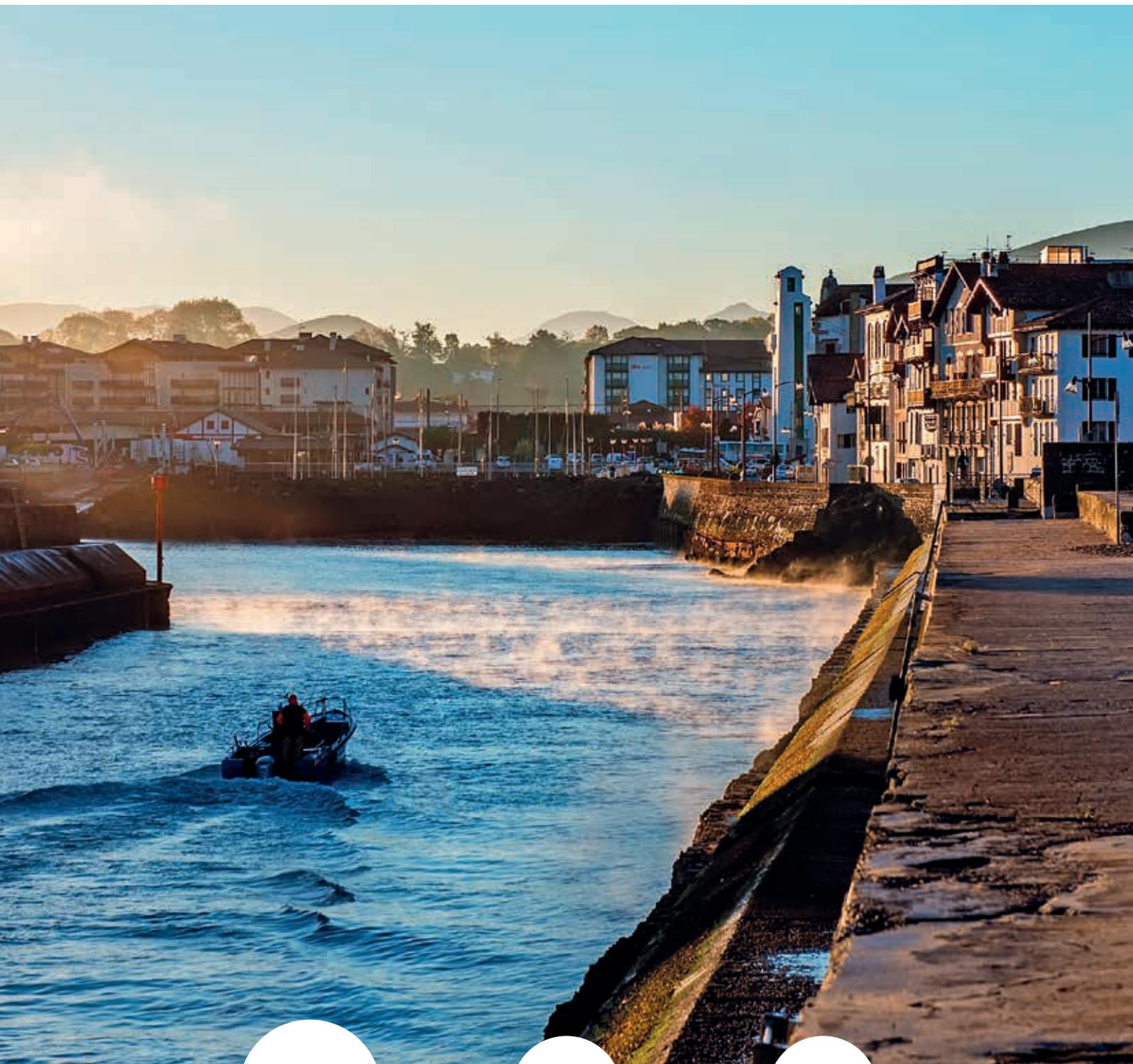


CIBOURE!

Herriko aldizkaria ziburu

MAGAZINE # hiver 2020



6

DOSSIER
Élections municipales

12

Enfance-Jeunesse :
Les enfants se racontent

15

Week-end en famille
pour Noël

A CIBOURE, LES
COMMERÇANTS VOUS
GÂTENT PENDANT LA
QUINZAINES
COMMERCIALE ...

RDV dans vos
boutiques préférées
et tentez de gagner
des cadeaux !!!



B ET S COIFFEUR

Shampooing – Coupe – Brushing

COIFFURE EDURNE

Shampooing – Coupe – séchage pour
femme ou coupe homme

COUP O VENT

Shampooing – Coupe – Brushing

EN TÊTE À TÊTE

Shampooing – Coupe – Brushing

MAÏTÉ COIFFEUR

Shampooing – Coupe – Brushing femme et
1 coupe homme

COCO VANILLE

1 soin Shiatsu (soin de la tête de 30 mn)

ARRANTZALEAK

2 repas

ARTEKA

2 repas

MAÏTENIA

1 dîner pour deux

CHEZ MATTIN

1 repas

CHEZ VALENTIN

1 repas

L'EPHÉMÈRE

1 repas

EGIATEGIA

3 bons "Immersion" (visite des chais)

BOUCHERIE DU CENTRE

1 lot de boîtes de pâté

BOUCHERIE CHARCUTERIE DE AIZPURUA

1 panier garni

SOCOA OPTIQUE

1 paire de lunettes de soleil

AGENCE DU SOCOA

1 bouteille de champagne

AGENCE HARDOY IMMOBILIER

1 bouteille de vin

AUX FRÈRES GOURMETS

1 galette des Rois

BOULANGERIE DE L'OCÉAN

1 entremet + 1 boîte de chocolat

ETXE GOXOAN

1 lot gourmand (panettone & confiture)

LE FOURNIL DE SOCOA

1 galette des Rois

PRESSING MARINELA

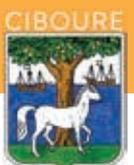
1 lot de nettoyage

LE COMPTOIR DU PÊCHEUR

1 béret mode femme de la marque
Laulhère

MAÏTALU

1 carte cadeau 30€





5

SOMMAIRE



10



6

Si vous ne recevez pas le magazine municipal à votre domicile, veuillez contacter la mairie ou vous rendre à l'accueil de la mairie où des exemplaires sont à disposition du public.



15

5

90 jours à Ciboure

6

Les élections municipales

10

La Fondation du patrimoine

14

Deux héros discrets de la Seconde Guerre mondiale

15

Week-end en famille pour Noël

18

Agenda

Auzapezaren hitza



EDITO

Chères Cibouriennes, chers Cibouriens,

Les élections municipales se tiendront les dimanches 15 et 22 mars 2020. Je vous invite à noter ces dates dans votre calendrier pour aller exercer vos droits et devoirs de citoyen en votant.

Vous trouverez au sein de ce magazine un dossier rappelant le fonctionnement d'un conseil municipal. Certaines évolutions législatives ont modifié le paysage administratif français, en particulier la loi Nouvelle Organisation du Territoire de la République (NOTRe de 2015). Depuis 2017, la création de la Communauté d'Agglomération Pays basque a redessiné les territoires et redistribué les compétences. Il est intéressant de revenir sur cette nouvelle structuration, afin de saisir les enjeux de notre collectivité territoriale aujourd'hui.

En attendant, la fin de l'année arrive, et avec elle, les fêtes de Noël. À cet effet, les services municipaux vous proposent un programme d'animations conviviales et familiales, à l'image de notre commune et de l'esprit de Noël et d'Olentzero. Comme l'année dernière, nous avons eu à cœur de valoriser la tradition basque en invitant Olentzero aux côtés du Père Noël. Il s'agit là d'une volonté de rassembler tous les enfants, toutes les familles, autour d'un moment simple et convivial : favoriser les échanges et les connexions entre francophones et bascophones, entre ces deux cultures qui se mélangent si bien à Ciboure.

Je vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année.

Je vous adresse également mes meilleurs vœux pour l'année 2020.

Bonne lecture !

Ziburutar maitagarriak,

Herriko bozak 2020ko martxoaren 15ean eta 22an iraganen dira. Data horiek zuen egutegian eta agendan markatzea galdatzen dizuet. Egun horietan bozkatuz, herritar gisa zuen eskubideak eta betebeharrak beteko dituzue.

Aldizkari honetan, herriko kontseiluaren funtzionamendua oroitazten duen dossier bat aurkituko duzue. Legeen bilakaeraren ondorioz, eta bereziki 2015eko NOTRe (Errepublikaren Lurralde Antolaketa Berria) legearen ondorioz, estatuko paisaia administratiboa aldatu da. 2017tik, Euskal Hirigune Elkargoa sortu da. Lurraldeak berriz marraztu dira eta eskumenak desberdinki banatu dira. Garrantzitsua da egituraketa berri hau berriz aipatzea, gaur egun gure lurralde elkargoaren erronkak eta jokagaiak zein diren ongi ulertzeko.

Hauteskundeak heldu aitzin, lehenik, urte hondarra dator, eta, beraz, Eguberriko bestak. Besten karietara, herriko zerbitzuek animazio egitarau ederra proposatzen dizuete, bestak familian eta giro onean pasatzeko, gure herriaren, Eguberriren eta Olentzeroren irudira. Iaz bezala, euskal tradizioaren balioa agerian eman nahi izan dugu, Olentzero Bizarzuriren ondoan gomitatuz. Memento sinple eta goxo baten aitzakia hartu eta haur eta familia guziak biltzeko xedea dugu. Hola, frankofonoen eta euskaldunen arteko trukaketak eta konexioak sustatu nahi ditugu, bi kulturak Ziburun arras ongi nahasten baitira!

Urte bukaerako bestak goxoki pasatzea desiratzen dizuet.

2020 urteko ene agiantzarik hoberenak eskaintzen dizkizuet.

Irakurraldi on!

90 JOURS À CIBOURE



DIMANCHE 20 OCTOBRE
Kantaldi

Merci à Kanta Donibane, Altxa Zokoa, Larun Kanta, Airez, Kantuna et le nouveau groupe Txinparta (en photo) pour leur participation au traditionnel Kantaldi de Ciboure, le 20 octobre !

JEUDI 28 NOVEMBRE
Repas du Beaujolais

Ça swingue et ça danse au repas du Beaujolais, organisé par le Centre Communal d'Action Sociale le 28 novembre dernier ! Pour l'occasion, un journaliste de Sud-Ouest s'était déplacé : Merci beaucoup !



OCTOBRE 2019
Trophée Roses des Sables

Bravo à Ségolène Simon, Cibourienne, et à son amie, Bérangère Jacquillat, qui ont participé au Trophée Roses des Sables en octobre sous le nom « Wheel do it ». Le Trophée Roses des Sables est un rallye féminin et solidaire dans le désert marocain, que les filles ont effectué en 4x4. Elles ont témoigné pour nous : « Le Trophée Roses des Sables est avant tout une aventure humaine, de partage et de solidarité. Il correspondait pleinement à nos valeurs et nous permettait de soutenir les associations Enfants du Désert, Cancer du Sein : Parlons-en ! et La Croix-Rouge Française. Nous avons besoin de nous dépasser, de sortir de notre zone de confort et de nous confronter à nous-mêmes. Prouver à notre entourage que rien n'est impossible quand on s'en donne les moyens. »



Les élections municipales 2020

Les 15 et 22 mars prochain, dans chacune des 34 968 communes françaises, les citoyens sont appelés à se rendre aux urnes pour élire leur nouveau maire... leur nouveau maire ? Non, car nous sommes appelés à voter pour une liste de candidats. À quelques mois du scrutin, il est intéressant de revenir sur ce temps particulier qui façonne la vie locale, en détaillant le rôle et le fonctionnement du Conseil municipal.

Les élections : comment s'installe le Conseil municipal ? Comment élit-on le Maire ?

Pour qui vote-t-on ?

Ciboure est une commune de plus de 1 000 habitants. À ce titre, les électeurs votent pour une liste. Chaque groupe politique propose une liste composée du nombre de sièges de conseillers municipaux. Ce nombre de sièges varie en fonction de la taille de la commune : pour les communes de moins de 100 habitants, le chiffre est de 7 conseillers municipaux. Pour les communes de 300 000 habitants ou plus, leur nombre passe à 69 conseillers. Pour la commune de Ciboure, ce chiffre est de **29 conseillers municipaux**.

Chaque liste doit ainsi proposer 29 conseillers municipaux. Parmi eux, une **tête de liste** est désignée, afin de prendre à sa charge toutes les démarches de déclaration officielle de candidature.

Cette déclaration sera faite auprès des services de la Préfecture, au plus tard le 27 février 2020.

Choisit-on également nos conseillers communautaires ?

La Communauté d'Agglomération Pays basque comprend 298 664 habitants, 158 communes.

De la même façon que les communes disposent d'un conseil municipal, les communautés de communes ou d'agglomération, qui sont **des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), ont un organe délibérant : le conseil communautaire**. Il est composé d'un Président, qui est le maire d'une des 158 communes de l'EPCI, de vice-présidents, en charge de thématiques spécifiques (gestion de l'eau, jeunesse, mobilités, etc.), et de délégués communautaires. La CAPB compte **233 conseillers communautaires**.

Les conseillers communautaires sont élus pour la même durée, selon le même mode de scrutin et par un même vote. Les candidats au siège de conseiller municipal et de conseiller communautaire devront figurer sur deux listes distinctes, les seconds devant nécessairement être issus de la liste des conseillers municipaux. Les électeurs ne voteront qu'une fois, les deux listes devant en effet figurer sur le même bulletin de vote.

Les conseillers communautaires seront ainsi les représentants de la Commune auprès de la Communauté d'agglomération Pays basque. Sur la commune de Ciboure, **ils sont au nombre de 2.** ■

Comment vote-t-on ?

Les conseillers sont élus au suffrage universel direct, sur un scrutin proportionnel de liste à deux tours avec une prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête.

>> Qu'est-ce que cela signifie ?

Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Sur Ciboure, cela implique : 15 sièges. Les 14 autres sièges sont ensuite répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés en fonction du nombre de suffrages obtenus.

Exemple

3 listes sont proposées pour la commune de Ciboure : Alpha, Beta et Gama.

Voici les résultats du vote :

- Alpha a obtenu 56 % des votes
- Beta a obtenu 30 % des votes
- Gama a obtenu 14 % des votes

La répartition des 29 sièges se fera ainsi :

- 15 sièges pour la liste Alpha qui est majoritaire
- Répartition des 14 sièges restants de façon proportionnelle :
 - 56 % des 14 restant pour la liste Alpha, soit : 8 sièges
 - 30 % pour la Beta : 4 sièges
 - 14 % pour la Gama : 2 sièges

Au total, la composition du conseil municipal sera la suivante : une majorité de 23 conseillers municipaux Alpha, une opposition composée de 6 conseillers municipaux : 4 conseillers Beta et 2 conseillers Gama.

En cas de majorité absolue (plus de 50 % des voix au 1^{er} tour), un seul tour suffit, comme ce fut le cas à Saint-Jean-de-Luz ces dernières années. ■

Pour quelle durée de mandat ?

Les conseillers municipaux sont élus pour une durée de 6 ans.

Si on vote pour une liste, qui élit le Maire ?

Suite aux élections municipales, le conseil municipal se réunira « au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant le tour de scrutin à l'issue duquel le conseil a été élu au complet », c'est-à-dire entre le 27 et le 29 mars 2020 (ou entre le 20 et le 22 mars en cas d'élection dès le 1^{er} tour). Il se réunira sous la présidence exceptionnelle de la doyenne ou du doyen des conseillers municipaux, afin d'élire le maire au scrutin secret et à la majorité absolue.

2020

MUNICIPALES

Quel est le rôle du conseil municipal ?

Le conseil municipal est l'organe délibérant de la commune. Il a pour mission de traiter toutes les affaires intéressant la commune, sachant qu'elle dispose de la clause générale de compétences.

La clause générale de compétences ?

Dans le millefeuille administratif qui compose la France et qui en fait sa particularité, on retrouve l'État et ses directions déconcentrées (préfectures, direction régionale des affaires culturelles, par exemple...) et les trois échelons de collectivités territoriales qui sont issues des lois de décentralisation de 1982 : communes, départements, régions.

Afin que les uns ne marchent pas sur les plates-bandes des autres, mais surtout afin de rationaliser les compétences et les dépenses publiques, **le législateur a doté chaque collectivité de compétences spécifiques**. Schématiquement, la Région est compétente en termes d'environnement, de développement durable, d'économie (emploi, formation, entreprises) ; le département est compétent en matière de social et de handicap. **La commune, elle, est dotée d'une sorte de super pouvoir, puisqu'elle est compétente... en tout !** Le principe est simple : les affaires locales sont gérées par l'échelon le plus local.

Le conseil municipal est donc compétent sur toute question relevant de son territoire.

Il agit en prenant des délibérations : ce sont des actes administratifs qui seront ensuite adressés au Préfet, le représentant local de l'État, pour en vérifier la légalité : il s'agit de vérifier que le conseil municipal n'a pas pris de décision contraire aux lois décidées au niveau national.

Et le Maire, dans tout ça ?

Le Maire a une double casquette :

- **Il représente l'État sur la commune**, en faisant appliquer la loi nationale sur le territoire de sa commune. Il s'assure du maintien du bon ordre public, il est officier d'état civil et officier de police judiciaire, et c'est également lui qui organise les élections.
- **Il représente l'exécutif de la commune**, c'est-à-dire qu'il prépare et exécute les décisions adoptées en conseil municipal. Il est également le chef de l'administration locale.



Quel est le rôle des adjoints au Maire ?

Le maire est seul chargé de l'administration, et n'est pas tenu de déléguer ses compétences. Cependant, il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer une partie (jamais la totalité) de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints.

À Ciboure, le nombre maximum d'adjoints au Maire est de 8 (maximum 30 % de l'effectif total du Conseil municipal, soit 30 % de 29 CM). Les adjoints sont élus par le conseil municipal par un scrutin de liste à la majorité absolue. Une fois les adjoints ainsi élus, le Maire leur attribuera une compétence spécifique.

Et le cumul des mandats, qu'en est-il à l'échelle municipale ?

Depuis la loi organique de 2014, la fonction de maire, de délégué ou d'adjoint, n'est pas cumulable avec un mandat de parlementaire (député, sénateur, député européen). Par contre, les maires peuvent être également élus d'autres collectivités telles que le département ou la région (1 seule fois) ou d'un EPCI (syndicat des mobilités, syndicats intercommunaux, etc). ■



© Shutterstock

Qu'en est-il de la place des femmes dans la politique locale ?

La règle est désormais la parité : autant de conseillers que de conseillères. Dans la mesure où la population compte à peu près autant d'hommes que de femmes, il était logique que les institutions soient représentatives de l'ensemble de la population... S'il a fallu attendre 1944 pour que le droit de vote soit reconnu aux femmes en France, il a fallu attendre le nouveau millénaire pour voir apparaître une loi sur la parité dans les communes de plus de 3 500 habitants. C'est en 2013 que cette règle s'applique dans les communes de plus de 1 000 habitants. ■

La Fondation du patrimoine

Urbanisme

Afin de contribuer à préserver le patrimoine bâti privé qui caractérise notre ville, différents dispositifs existent. Tout d'abord, il est possible de bénéficier d'aides assurant la protection et la conservation d'immeubles classés ou inscrits au titre des Monuments historiques. Ces mesures sont bien connues de leurs propriétaires.

La Fondation du patrimoine, aide à la conservation du bâti en Site patrimonial remarquable

Créée par la loi du 2 juillet 1996, et reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine est une organisation privée dédiée à la sauvegarde du patrimoine de proximité, le plus souvent non protégé par l'État. Sans but lucratif, elle a pour mission de sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine national bâti, mobilier et naturel.

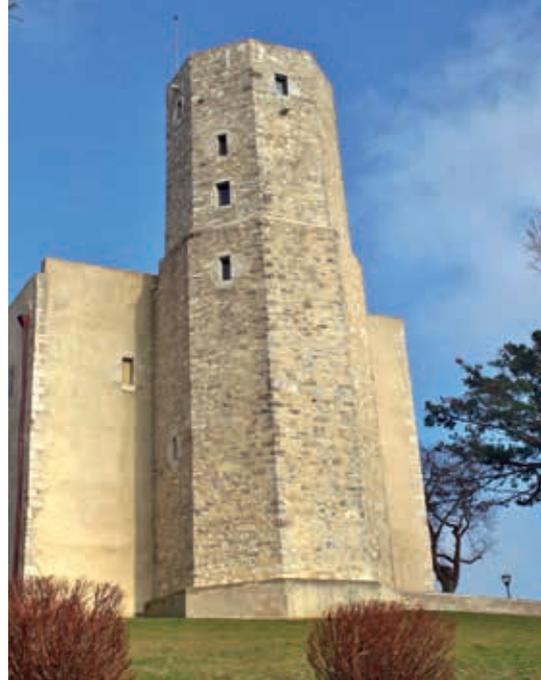
Ainsi, qu'il s'agisse de lavoirs, bordes, fontaines, églises, théâtres... la Fondation propose diverses mesures pour accompagner les propriétaires dans leurs mesures de protection du patrimoine.

Par exemple :

La Ville de Ciboure a ainsi bénéficié en 2006 d'une aide de 6 000 € pour le cimetière du Belvédère, puis en 2008 d'une aide 14 000 € pour la rénovation de la Tour de Bordagain, en plus de 295 000 € de subventions obtenues par le biais du partenariat Fondation du patrimoine – Fondation Total.

Elle peut intervenir auprès des particuliers, notamment pour :

- **Les immeubles non habitables constituant le petit patrimoine de proximité** : lavoirs, bordes, moulins, fours à pain, etc. ;
- **Les immeubles habitables et non habitables situés dans les Sites Patrimoniaux Remarquables** (anciens secteurs sauvegardés, ZPPAUP et AVAP). C'est dans ce cadre que la ville de Ciboure est particulièrement concernée.



En effet, deux tiers de la Commune de Ciboure sont inscrits dans le Site Patrimonial Remarquable (SPR), ce qui est particulièrement important. Pour rappel, les sites patrimoniaux sont « les villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public. » (source : Ministère de la Culture, 06/12/2019 - www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Protections-labels-et-appellations/Protection-au-titre-des-Sites-patrimoniaux-remarquables)

La qualité de son centre historique, autour du fronton, du quai Ravel et de la rue Pocalette, les secteurs de Socoa et de Bordagain, mais aussi les secteurs de Sainte-Croix, Sainte-Anne et les bords de la Nivelle caractérisent notre Ville.

Modalités pratiques relatives à une intervention de la Fondation du patrimoine

Le label Qualité de la Fondation du patrimoine met en valeur le bâtiment et la restauration effectuée. Ce label peut permettre de bénéficier, sous certaines conditions, d'une subvention d'un minimum de 1 % du montant des travaux éligibles (dans le cadre du partenariat entre la ville de Ciboure et la Fondation du patrimoine, le fonds dédié à cette subvention est abondé par la commune), et d'une déduction fiscale au titre :

- Du revenu global imposable (50 % du montant des travaux d'entretien et de réparation)
- Des revenus fonciers (100 % du montant des travaux d'entretien et de réparation sans application du seuil des 10 700 € durant 5 ans). ■

Les travaux à réaliser doivent concerner des éléments bâtis extérieurs (toitures, façades, huisseries, zinguerie) et être de qualité afin de sauvegarder le bâtiment dans ses caractéristiques d'origine. Ils doivent recevoir l'avis favorable de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine.

Personnes éligibles :

- Les personnes physiques, assujetties à l'impôt sur le revenu ;
- Les sociétés transparentes à caractère familial (de type SCI, GFR, GFA) ;
- Les indivisions et copropriétés, sous certaines conditions.

En savoir + : www.fondation-patrimoine.org

Bienvenue à

...la nouvelle directrice du CCAS de Ciboure

Depuis le mois de juillet, Marie-Pauline Vercauteren assure les fonctions de directrice du centre communal d'action sociale. Avant de rejoindre Ciboure, elle a exercé pendant une quinzaine d'années sur des postes de direction de services sociaux, en banlieue parisienne, puis à La Teste-de-Buch, où elle a passé ses 5 dernières années comme directrice de l'action sociale. Vous l'avez peut-être déjà rencontrée lors du repas du Beaujolais, ou tout simplement au CCAS. Jeune et dynamique, elle souhaite avant tout travailler au service des Cibouriennes et des



Cibouriens en les accompagnant dans leur vie et leurs démarches sociales. ■

Réservons-lui le meilleur accueil sur la Côte basque !



PERMANENCES DE DISTRIBUTIONS DE SACS DE TRI

La politique de réduction des déchets favorise le tri des emballages recyclables et du papier en vrac afin de réduire la production des non recyclables (les poches jaunes)

Ainsi, les personnes habitant une résidence dotée de bacs (conteneurs) à couvercle jaune, se verront remettre un sac cabas de précollecte qu'ils videront dans ces bacs.

Les « sacs jaunes » sont réservés exclusivement aux personnes vivant en maison individuelle ne disposant d'aucun conteneur de tri, lorsque la collecte s'effectue en porte-à-porte (le camion passe devant la maison).

Enfin, pour les personnes qui déposent leurs emballages recyclables dans des conteneurs (couvercle jaune) se trouvant sur la voie publique, en bout de rue ou autre, il est fortement conseillé de les jeter en vrac. Un sac de précollecte leur sera remis.

Les distributions s'effectuent toute l'année lors de permanences hebdomadaires sur les communes d'Ascain, Hendaye, Saint-Jean-de-Luz et Urrugne. Les habitants peuvent se rendre indifféremment dans l'une ou l'autre de celles-ci. Chaque foyer est doté une fois par an. Ne mettez jamais vos déchets recyclables dans des sacs plastiques noirs. Ils seront automatiquement écartés par les services de collecte et les agents de tri, et ne seront pas recyclés.

// **Pour toute question sur la collecte des encombrants ou la commande de composteurs, appelez le numéro gratuit 0 800 64 20 14.**

// **Pour toute question sur le tri : infotri.sudpaysbasque@biltagabi.fr**

NB : Pour que votre résidence soit dotée de conteneurs jaunes (gratuits), merci de vous rapprocher de votre syndic qui contactera le service collecte. ■

Activation du Plan grand froid

// **Si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté dans la rue en période de grand froid, appelez le 115. ■**

Afin de prévenir tout risque d'isolement notamment en cas de période de grand froid, le centre communal d'action sociale (CCAS) assure la tenue d'un registre communal tout au long de l'année. L'objectif est de bénéficier d'une veille particulière, de conseils et d'assistance pendant cette période sensible. L'inscription à ce registre est gratuite. Elle peut être demandée par vous ou par un tiers : famille, amis, professionnels de santé...). En cas de déclenchement du Plan grand froid par la Préfecture, chaque personne inscrite sera contactée régulièrement pour vérifier que tout va bien ou pourra être visitée en cas de nécessité.

Vous pouvez vous faire enregistrer auprès du CCAS : 05 59 47 92 87 - ccas@mairiedeciboure.com.

Enfance-Jeunesse

Ciboure, **nouvel opérateur** **So Mobilité**



SO MOBILITÉ, QU'EST-CE QUE C'EST ?

So Mobilité est un service d'information et d'accompagnement à destination des jeunes de 16 à 34 ans résidants en Nouvelle-Aquitaine et désireux de développer un projet de mobilité internationale dans 4 grands domaines : études et séjours linguistiques, stages, volontariat, job.

Cette plateforme en ligne, créée en 2015 par l'association pa-loise « Pistes Solidaires », recense de nombreuses offres de mobilité, et s'appuie sur un réseau d'experts présents sur tout le territoire néo-aquitain. Les organismes qui souhaitent recevoir des jeunes étrangers peuvent également créer un compte en ligne et déposer leurs offres directement sur la plateforme.

Le principe est simple : Les jeunes prennent rendez-vous avec un opérateur So Mobilité directement en ligne pour échanger avec lui sur leur souhait, leurs expériences, loisirs, passions, niveau de langues, etc., au cours d'un entretien d'une heure environ (à distance ou dans les locaux de la structure), à l'issue duquel ils repartent avec des offres concrètes et personnalisées pour partir à l'étranger, ainsi que des connaissances sur les programmes de mobilité existants. Ainsi, au 1^{er} janvier 2020, la Ville sera officiellement opératrice So Mobilité. Catherine Lissardy, animatrice du point information jeunesse, a ainsi été spécialement formée pour devenir cette personne référente pour accompagner les jeunes dans leurs démarches.

// **Infos et contact : Point Info Jeunesse**
05 59 4764 98 - pjj@mairiedeciboure.com

BOULOTS D'ÉTÉ... **POSTULEZ DÈS FÉVRIER !**

Que ce soit pour l'entretien des plages, les espaces verts, l'animation en accueil de loisirs, les municipalités recrutent dès le mois de mars pour la saison estivale. Pour vous aider à construire votre CV et votre lettre de motivation, le Point Info Jeunesse proposera des ateliers pendant les vacances de février.

Infos et contact :
Point Info Jeunesse
pjj@mairiedeciboure.com
05 59 47 64 98

4 jeunes **« avancés » par la Ville** **de Ciboure**

Dans le cadre du dispositif Avance on t'avance, 4 jeunes ont pu bénéficier d'un coup de pouce financier pour leurs projets :

- Deux jeunes ont reçu une aide de 400 € chacun pour les aider à financer leur BAFA. Leur but est de gagner en maturité et autonomie tout en travaillant auprès des enfants pendant les vacances scolaires et ainsi contribuer à financer leurs études supérieures ;
- Deux jeunes ont obtenu 500 € chacun. L'un pour participer au financement de ses études d'infirmier en Belgique, l'autre pour réaliser un stage de cinq semaines en Guadeloupe, dans le cadre de sa 4^e année de maïeutique (pour devenir Sage-femme).

Ces bourses sont assorties de contreparties, missions d'intérêt collectif que les jeunes effectuent pour la Ville de Ciboure : distribution d'affiches, aide à l'organisation des animations de Noël, etc. ■

Enfance-Jeunesse

Une sortie au sémaphore, par et pour les enfants

En octobre, les enfants de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) ont eu la chance de visiter le sémaphore de Ciboure.

Les enfants avaient découvert le monument lors d'une promenade dans Ciboure un mercredi de septembre, et avaient manifesté la volonté de visiter le lieu. Encouragés par leurs animateurs, ils ont donc eux-mêmes rédigé un courrier demandant la permission exceptionnelle de visiter de site militaire, dont l'accès n'est pas ouvert au public. « *Le but est de valoriser l'enfant et le groupe par le développement de l'autonomie : les animateurs encadrent et guident les enfants afin qu'ils puissent eux-mêmes réaliser leurs projets et accéder à leurs envies* » explique Virginie Rousse, responsable de l'ALSH de Ciboure... Une belle démarche ! ■



LES ENFANTS RACONTENT : CHAUVE-SOURIS, OURS ET SORCIÈRES À LA GROTTÉ DE SARE !

Un vendredi des vacances d'automne, on est parti en bus visiter les grottes de Sare. On était une quarantaine d'enfants de 6 à 10 ans. On est arrivé pour pique-niquer sur place, et on adore ça ! « *C'est vrai que c'est aussi chouette que la visite !* », dit Zhoran. On a visité avec un guide, on a vu des ours sculptés en pierre et des mannequins d'hommes préhistoriques. « *On nous a dit qu'il y a des sorcières* », rapportent Mélissa et Clémence. Ce qui est sûr en tous cas, c'est qu'on a vu des chauves-souris, et il y en a même une qui est passée au-dessus de notre tête ! « *C'était incroyable !* », s'exclame Jeanne. « *On a appris plein de trucs sur les hommes préhistoriques qui habitaient dans la grotte* », rechérit Anna. On était tous super content, et on espère pouvoir faire une nouvelle sortie bientôt !

Ce texte a été intégralement rédigé par un groupe d'enfants de 6 à 8 ans de l'accueil de loisirs de Ciboure, dans le cadre d'un travail sur le milieu du journalisme et des médias. En effet, l'ALSH se lance dans la mise en place d'un journal de l'accueil de loisirs, rédigé par les enfants, pour eux-mêmes et leurs parents.

« *Dans le cadre de ce projet, nous organisons des rencontres avec des professionnels de la presse et des médias, comme Sud Ouest par exemple* », explique Virginie Rousse, responsable de l'ALSH.

Dans une société où la frontière entre information, communication et fake-news est parfois trop friable, « *le but est de développer un sens critique chez les enfants : par ce journal, l'objectif est de les sensibiliser à la lecture, à l'écriture, et de les aider à mieux comprendre les enjeux de l'information* », complète Karine Luberriaga, coordinatrice enfance-jeunesse. Un travail de qualité, mené dans cette perspective de responsabiliser l'enfant et de le guider vers l'autonomie. ■

Albert Le Lay et Louis Domec, deux héros discrets de la Seconde Guerre mondiale



Albert Le Lay

Baptisé Rey de Canfranc ou encore Schindler de Canfranc, Albert Le Lay est né à Brest en 1899. Il lie son histoire à celle de la gare de Canfranc, et surtout à celle de la Résistance.

Perché sur les flancs des Pyrénées à 1200 mètres d'altitude, Canfranc est un petit village d'Aragon, qui comptait 1090 habitants en 1940. Le village est connu pour sa monumentale gare transfrontalière, inaugurée en 1928 pour rallier Pau à Saragosse. Aujourd'hui fermée, cette gare est d'une taille comparable à la gare de Paris Saint-Lazare, comptant 365 fenêtres et 240 mètres de longueur.

Pendant la seconde guerre mondiale, les trains nazis transitent par Canfranc, remplis de minerai, mais aussi d'or et d'œuvres d'art. En 1941, Albert Le Lay propose ses services à la Résistance et demande à rejoindre l'Angleterre. Finalement, il est posté à Canfranc, où il devient inspecteur des douanes. D'ici, il fait de la gare une plaque tournante de la résistance, aménageant des cachettes dans les wagons. Il organise ainsi l'évasion de 1 400 personnes : réfugiés, juifs, résistants. Parmi eux, des personnalités telles que la célèbre chanteuse, danseuse, actrice et résistante Joséphine Baker ou encore le peintre Marc Chagall.

Il est découvert par la Gestapo mais parvient à fuir la veille de son arrestation avec sa famille, via un tunnel ferroviaire. De retour en France, après la guerre, il préfère rester discret sur ses actes de bravoure, ce qui ne l'empêche pas d'être nommé officier de la Légion d'Honneur. Il prend sa retraite à Ciboure, résidence Champlemy, où il décède en 1988.

Vous pouvez découvrir le parcours d'Albert Le Lay au cours d'un documentaire qui lui est consacré, réalisé par José Antonio Blanco et Manuel Priede González : « *El Rey de Canfranc* ».



Louis Domec, dit Loulou Ttahi

De son côté, Louis Domec, surnommé Loulou Ttahi (de son père qui avait vécu à Tahiti) naît Rue de la République à Saint-Jean-de-Luz en 1924. Dès ses 18 ans, en 1942, alors que le sud de la France est annexé par les Allemands, Louis décide de s'évader pour servir son pays en entrant dans la Résistance. Il rejoint l'Espagne, dirigée par Franco, allié des Allemands, où il est fait prisonnier au camp de Miranda del Ebro. Il est envoyé au Maroc, pays libéré du régime de Vichy en 1942 lors du débarquement américain organisé par l'Opération Torch. Il participe à différentes missions de Résistance, notamment en Italie, ce qui lui vaudra d'être chevalier de la Légion d'honneur.

À son retour en France 4 ans plus tard, il se marie et, devenu marin-pêcheur, il construit sa vie sur la Côte Basque. Il est décédé le 12 novembre 2019 à Ciboure.



Tableau des médailles de Louis Domec, avec en son centre, la Légion d'Honneur.



Gare de Canfranc.

Week-end en famille pour Noël

Cette année encore, la Ville de Ciboure offre un programme de Noël placé sous le signe de la convivialité, tout particulièrement ce week-end des familles, intégralement gratuit, qui se tiendra du vendredi 20 au dimanche 22 décembre sous le chapiteau installé au fronton municipal.

Le vendredi 20 décembre, le traditionnel Olentzero des écoles animera les vieilles rues de Ciboure : le matin pour les petits, et l'après-midi pour les plus grands. Puis, place au marché des créateurs, le soir de 17h à 22h. Une tombola des créateurs est organisée : chaque créateur met en jeu un lot, avec en plus un séjour en famille à la Mongie à gagner, offert par Mer & Golf.

Intimiste et conviviale, la journée des familles se tiendra le **samedi 21 décembre de 11h à 18h** : pour les tout-petits : piscine à balles, jeux de société, legos géants, anim'lecture... Pour les plus grands : toboggan géant, atelier créa « Fais ton cadeau pour Père Noël et Olentzero », jeux en bois, initiation au Break dance et à la batucada...

LE 21 DÉCEMBRE, À 21H, PAULINE ET JULIETTE

viennent enchanter le fronton de leurs chants basques et mélodieux.



Et pour tous : structures gonflables, tours en calèche, maquillage, chocolat chaud & crêpes... et surtout le Père Noël et Olentzero reviennent vous rencontrer et faire la fête !

Le lendemain, lapins, ânes et poules vous donnent rendez-vous à la ferme de Noël de 9h à 14h. Un concours de dessin est organisé avec des cadeaux à gagner pour les enfants de 3 à 10 ans !

Et ce n'est pas fini ! **Le 26 décembre**, les enfants sont invités à venir tester leurs cadeaux à la Plaine des Sports et profiter des structures gonflables installées de 10h à 16h ! ■

UN CONCOURS DE DESSIN DE NOËL

Le concours est ouvert aux enfants de 3 à 10 ans, répartis en 3 catégories : 3-5 ans, 6-7 ans, 8-10 ans. Tous les supports, formats, formes et matières sont autorisés (feutres / peinture / collage, etc).

Une seule condition : l'œuvre doit pouvoir être punaisée sur un panneau de bois. Pour participer, il suffit d'apporter sa production le dimanche matin entre 9h et 11h30 sous le chapiteau. L'œuvre doit être signée : nom, prénom, âge et coordonnées des parents !

Le jury se tiendra à 12h et remettra les prix vers 12h30 aux trois heureux gagnants de chaque catégorie ! ■

CIBOURE POUR TOUS - ZIBURU DENENTZAT

Chers Cibouriennes et Cibouriens,

C'est notre dernier article avant mars 2020 et nous tenons à nouveau à remercier les nombreux Cibouriens qui nous ont soutenus aux 1^{er} et 2^e tours de 2014 et également tous ceux qui ont pu apprécier notre façon d'être et d'agir : nous nous sommes opposés quand cela était nécessaire et nous avons proposé quand cela était souhaitable.

Le mandat qui se termine ressemble beaucoup à un grand gâchis. Toujours pas de Plan local d'urbanisme pourtant espéré depuis 2002 ; pas de Résidence Séniors promise depuis 2008 ; les permis de construire à Ste Thérèse prévoyant notamment 165 logements locatifs sociaux annulés par le Tribunal administratif ; le regroupement des écoles en panne ; le projet privé à Ithurri Baïta abandonné.

Dans le même temps, Ciboure est très fortement déficitaire en matière de logement locatif social. Si l'on veut respecter la loi, il faudra construire 505 logements avant 2025. Depuis 2014, le manque de ces logements a obligé la commune à payer à l'État 585.839 euros de pénalités. En 2015 et 2016, nous avons demandé au Maire – comme cela s'est fait dans de nombreuses communes voisines – de majorer la taxe d'habitation pour les résidences secondaires. Il a refusé et cela a entraîné un manque à gagner pour la commune de 400.000 euros ; la majoration a enfin été acceptée en 2017.

Depuis un an, le Maire est à la tête d'un groupe éclaté ; cela n'a pas arrangé la situation. Sur l'ensemble du mandat, les résultats ne sont pas au rendez-vous parce qu'il n'a pas réalisé ce qu'il avait prévu et parce qu'il n'a pas envisagé ce qui aurait été nécessaire.

Un chiffre est particulièrement préoccupant : la population de Ciboure a chuté de 8,46 % depuis 2014 ; c'est un très mauvais signe et cela est vraisemblablement dû au manque de logements, à la situation de l'emploi et à l'augmentation constante de la pression fiscale. Un document des Services de l'État montre que le produit des impositions directes par rapport à la population a été à Ciboure plus élevé que la moyenne nationale de la strate de 29 % en 2015, de 34 % en 2017 et de 29 % en 2018.

Il n'y a pas qu'une seule façon de gérer une commune et la gauche et la droite, ce n'est pas la même chose. Les socialistes notamment entre 1989 et 1995 et 1995 et 2001 avec Albert Péry ont écrit de belles pages de l'histoire de Ciboure. Continuons d'être des hommes et des femmes de progrès au service de la solidarité, de la social-écologie, du logement, de l'école, de l'emploi, de la culture et de la sécurité.

Bonnes fêtes et bonne année, Zorionak eta urte berri on,

Henri Duhaldeborde : 06 78 39 99 60 • Julie Bergara : juliebergara@laposte.net • Jean-Pierre Rosenczweig : 06 70 14 86 31

GROUPE ZIBURU BIZI

Dans un contexte où la rigueur dans la gestion des finances publiques est essentielle, voici la réflexion commune que nous partageons et sommes les seuls à porter avec le groupe Herri Berri de Saint-Jean-de-Luz.

Ciboure et Saint-Jean-de-Luz partagent un espace de vie commun, celui du bassin versant de la Nivelle rassemblant 20 000 habitants. Des problématiques analogues existent et peuvent trouver des solutions si un travail en concertation est mis en place. Aujourd'hui cette concertation entre les deux villes est quasi nulle.

Le meilleur exemple de cette politique de clocher, menée par les deux majorités, est incarné par la politique culturelle. Pas moins de trois projets sont en cours de réalisation sur les deux communes: la salle polyvalente de Ciboure (3 millions d'euros), le centre d'interprétation d'art et du patrimoine des Récollets (4 millions d'euros) et le Pôle culturel de Saint-Jean-de-Luz (8,5 millions d'euros). L'exemple même de ce qu'il ne faut pas faire.

Il existe une structure commune aux deux villes, le Syndicat de la Baie mais qui porte peu de compétences. Ses réunions sont toujours vite expédiées et seul le projet des Récollets arrive à destination. Ce syndicat doit être renforcé dans son rôle et ses compétences.

La collaboration entre les deux villes pourrait aussi se matérialiser par une mutualisation des moyens matériels et humains pour des tâches et des missions précises, afin d'améliorer la qualité des services rendus aux Luziens et Cibouriens, mais en aucun cas diminuer le nombre d'emplois municipaux.

Côté mobilités, la faisabilité de parking relais dans l'axe Nord-Sud de Ciboure pourrait seulement se faire en concertation avec les villes de Saint-Jean-de-Luz et Urrugne, faute de place à Ciboure. Une étude pour un nouveau franchissement de la Nivelle à destination piéton et cycliste doit être envisagée.

Nous devons penser davantage en termes de bassin de vie pour mieux concevoir ce territoire et donner plus de cohérence aux politiques publiques.

Zorionak eta urte berri on - Bonnes fêtes et bonne année 2020

Vos élus Eneko Aldana-Douat et Leire Larrasa • ziburubizi@gmail.com • 06 31 53 21 71



ENSEMBLE POUR CIBOURE

Madame, Monsieur, Chers Cibouriens,

Ce mandat touche à sa fin. Je pense avoir bien accompli mon travail d'élue, toujours dans une opposition constructive, avec sérieux, bon sens, persévérance, pour la défense de vos intérêts, de notre environnement, de notre ville.

Trois valeurs guident continuellement mes pas : **respect, honnêteté et courage.**

Avec l'équipe d'Ensemble pour Ciboure, notre journal « Le Cibourien » vous a informé de l'avancée des dossiers. Nous avons tissé un lien étroit et je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre soutien et votre confiance durant toutes ces années.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année ainsi que le meilleur pour 2020.

Urte hondarreko besta ederrak opa dizkizuegu.

Bien à vous ! www.epc2020.fr • dduguet@epc.fr • 06 02 23 05 87

Bien sincèrement, **Dominique Duguet et son équipe**

LE LOGEMENT SOCIAL SUR CIBOURE

Tout d'abord, je déplore l'annulation de la vente d'Ithurri Baïta. Face à tant d'adversité concernant cette vente, les acheteurs se sont rétractés. Je m'avoue déçu. Déçu que notre commune n'ait autre chose à montrer en gage de bienvenue que des recours contre cette vente. Ce couple était tombé amoureux de Ciboure, il disposait à la fois des moyens d'acheter cette maison et d'en assurer la rénovation. Nous n'avons pas su leur montrer un autre visage que celui du rejet. Et ce, pourquoi faire ? Avons-nous les moyens de garder Ithurri Baïta dans le patrimoine communal (pour y recevoir l'accueil de loisirs, ou un autre projet) ? La réponse est non : les travaux de rénovation sont estimés entre 1 et 1,5 millions d'euros.

Les alternatives, nous les avons bien étudiées. Une résidence pour seniors : certes, à la base, l'idée nous avait semblé pertinente. Cependant, après avis auprès de professionnels de santé, après avoir visité d'autres établissements de ce type sur d'autres collectivités, bref, après avoir travaillé le dossier, il apparaissait clairement que la maison, située sur les hauteurs de Ciboure, est trop isolée du centre-ville pour recevoir une résidence pour seniors, et son accès est difficile. Quant à des logements sociaux, il faut savoir qu'en l'absence de PLU sous le régime du règlement national d'urbanisme, les contraintes urbanistiques nous contraignent. Entre 8 et 9 logements pouvaient être construits seulement.

C'est la raison pour laquelle je pense préférable de récupérer une recette de deux millions d'euros en vendant le bien à des particuliers pour investir cette somme dans le développement de projets de résidence seniors et de logements sociaux plus ambitieux et plus efficaces.

J'ai toujours eu à cœur de réserver bon accueil aux personnes qui aiment notre ville ou qui sont désireuses d'y vivre. Le rejet de l'autre et l'intolérance ne sont pas ma politique, et c'est la raison pour laquelle je suis profondément déçu de cette image que nous renvoyons à ce couple d'acquéreurs, dont l'épouse est d'origine cibourienne !

J'ai toujours eu à cœur de développer le logement social sur Ciboure, comme en atteste la construction du quartier neuf de Zubiburu. 168 logements ont été construits en accession sociale à la propriété, à côté de 92 logements locatifs sociaux, **offrant ainsi un logement à 260 foyers cibouriens.** De même, sur le secteur de Sainte Croix, ce sont **48 logements locatifs sociaux (LLS)** qui ont été créés, nonobstant les recours des voisins.

Sur Sainte-Thérèse, le projet est de produire **350 logements**, dont la moitié en locatif social, face à l'école de pêche.

Sur Harrobia, les recours sont purgés et les fondations des **93 LLS** sortent de terre.

Par le biais de la ZAD de l'Encan, **nous dotons la ville d'une réelle force de frappe en matière de logement social et de développement économique**, en faisant entrer dans le domaine public de grandes parcelles constructibles. Il ne s'agit pas d'un travail à court terme, mais bien à long terme : **travailler aujourd'hui pour construire la ville de demain et permettre à nos enfants de se loger dignement.**

Je suis vice-président de l'EPFL (établissement public foncier local), et à ce titre, je travaille pour développer le **bail réel solidaire**, qui permet aux particuliers d'accéder à la propriété sans payer le prix du foncier, ce qui est également crucial le regroupement des écoles pour libérer de l'espace et créer du LLS.

Donc oui, je l'affirme, je travaille pour la création de logement social sur Ciboure, et la rentrée d'une recette de 2 millions d'euros via la vente d'Ithurri Baïta est opportune pour continuer à œuvrer en ce sens.

**LE PROJET TRANSVERSAL
« UNE SAISON POUR LA SANTÉ »**

La Ville de Ciboure a lancé sur cette année 2019 l'action transversale *Une saison pour la santé*. Elle a été portée par tous les services de la collectivité, sur l'initiative du service jeunesse. **Sur cette thématique, tous les services ont œuvré main dans la main pour faire vivre cette action.**

La médiathèque a organisé des expositions, des rencontres d'auteurs et a sélectionné des bibliographies en ce sens.

Le service jeunesse a conduit une journée dédiée à la santé le 8 mai dernier, avec différents ateliers proposés pour sensibiliser les Cibouriens à la thématique.

Dans cette même optique, l'équipe de la crèche avait mis en place un petit-déjeuner de saison et équilibré en février... des expositions ont été déployées sur différents établissements publics.

Enfin, plus récemment, toutes les écoles de Ciboure, qu'elles soient publiques ou privées, ont bénéficié d'une sensibilisation au « bien manger » par l'équipe des animateurs périscolaires en lien avec les enseignants.

Ce n'est pas toujours évident de travailler ensemble et de trouver du lien entre les actions. Cependant, cette réalisation est une belle réussite, un bel exemple de transversalité que les services ont su démontrer.

AGENDA

Tous les dimanches matin
Marché de producteurs
Pl. C. Jullian

DÉCEMBRE

Ve 20/12
OLENTZERO DES ÉCOLES
Les maternelles le matin
Les Grands l'après-midi

Ve 20/12
MARCHE DE NOËL NOCTURNE
Tirage de Tombola à 20h
Nombreux lots à gagner dont
1 séjour à La Mongie
Fronton Municipal sous chapiteau
17h-22h

HERRIAN KANTUZ
Avec Kanta Donibane :
Départ de Marinela | 18h30
Avec Ziburu Eskualdun :
départ du fronton | 18h30

- Sa 21/12**
JOURNÉE DES FAMILLES
- 11h-18h | Village de Noël
Fronton Municipal Gratuit
 - 11h | Ouverture du Village
Anim' lecture pour les plus petits
 - 12h30 | Spectacle
avec Temps Dancier
 - 14h | Anim' lecture pour les
grands basque / bilingue
 - 14h30 | Atelier créatif
 - 15h | Arrivée du Père Noël
et d'Olentzero !!!!
 - 15h30 | Goûter avec le Père Noël
et Olentzero
 - 16h | Démo de Break Danse avec
l'association Break'in Studio
 - 17h | Battucada & Capoeira
avec le Père Noël et Olentzero
avec Abolicao Capoeira
Démonstrations, danse

Balade en calèche
Poste ta lettre
Maquillage
Jeux XXL
Structures gonflables
Tobogan géant
Crêpes, taloa

Et aussi...

Du 14/12 au 04/01
Concours de vitrines de Noël
Concours de balcons
et maisons illuminés

Du 21/12 au 04/01
Quinzaine Commerciale
de Noël

Sa. 21/12
PAULINE & JULIETTE
en concert | 21h
Fronton municipal
Gratuit

Di 22/12
FERME DE NOËL



et concours de dessin
(apporte ton dessin pour 11h30
pour tenter de remporter un lot !
Jury à 12h, sous le chapiteau)
Marché | Place C. Jullian | Matin

Di 22/12
MUTXIKO AVEC PUNPEKA
Place Koxe Arbiza | 11h

RENCONTRE DES PEINTRES
Place du Général D. Lannes
| 8h-13h

Je 26/12
JEUX GONFLABLES
Plaine des Sports | 10h – 16h

Di 29/12
BAIN DU NOUVEL AN
Plage de Socoa | 11h
Organisé par le Comité des Fêtes

JANVIER

Du 17/01 au 26/01
FÊTES DE LA BIXINTXO

17/01
ANIM'LECTURE
à 11h (4+)



FÉVRIER

15/02
ANIM'LECTURE
à 11h (4+)

25/02
ATELIER CRÉA
à 17h (parents enfants)

26/02
ANIM'LECTURE
à 10h30 (0-4)

27/02
ATELIER CRÉA
à 14h30

Tous les 1^{er} dimanches
du mois
Brocante
toute la journée
Pl. K. Arbiza,
Untxin, Socoa

Les visites du Pays d'Art & d'Histoire

Tarifs et réservation
auprès de l'OT*

Lu 23/12
Visite en famille : Qui a volé
l'alliance de Louis XIV ?
Par le Pays d'Art et d'Histoire
| 15h

Je 26/12
Visite : L'Église de Ciboure
et ses secrets
Par le Pays d'Art et d'Histoire
| 16h

Ve 27/12
Visite : Bordagain,
un îlot d'architecture
Par le Pays d'Art et d'Histoire
| 10h

Lu 30/12
Visite : Sur les Pas de Ravel
Par le Pays d'Art et d'Histoire
| 15h

L'atelier Libre comme l'art

Ouvert depuis le début du mois de juin sur la Place Koxe Arbiza, l'atelier Libre comme l'art est un atelier de dessin et de peinture, ouvert à toute personne désirant « se faire du bien en faisant du beau », comme aime à l'expliquer Marie Dupont, créatrice. « Il ne s'agit pas seulement d'apprendre et de pratiquer, mais c'est aussi un moyen de se poser, comme on pratique le yoga ».

Cette ancienne consultante formatrice issue du monde de l'entreprise est intervenue pendant plus de 20 ans en management et développement personnel. Elle combine aujourd'hui ses acquis professionnels à sa passion, et c'est dans ce cadre qu'elle propose « d'accompagner ou de guider les amateurs d'art ». Elle propose également d'intervenir auprès des entreprises, en utilisant le dessin comme levier pédagogique sur des temps forts (bilans annuels, lancement de projet) ou des actions de team-building.

En savoir + : www.atelierlibrecommelart.fr • 06 11 08 04 03

Sa. **25 janvier**
CIBOURE



Au profit des associations de parents
d'élèves des écoles de Ciboure
et de l'association Zurekin

Buvette et restauration sur place

15h15

Enfants (5-10 ans) - Gratuit

16h

Ados - 3 km - 3€

Adultes - 10 km - 10€

Marche - 6,5 km - 4€

 **Départ Ecole A. Briand**

Inscriptions :

 www.pb-organisation.com
et à l'école A. Briand le 25/01

+ d'infos :

 **/Trail-de-la-Bixintxo**

 **06 50 74 86 56**

CIBOURE



www.mairie-ciboure.com

 /ciboureaminations

JOYEUX

Noël

À CIBOURE !

DU 14 AU 30 DÉCEMBRE 2019

EGUBERRI

oa Ziburuen!



SA 14/12 ANIMATION LECTURE

Par Lulu La Bouquineuse
Pour les 4 ans et +
Médiathèque de Ciboure | 11h00
Gratuit - Inscriptions : 05 59 47 12 93



ME 18/12 ATELIER CUISINE EN FAMILLE

Fronton Municipal | 18h-20h
Suivi de la dégustation avec le chef
Gratuit - Inscriptions auprès de l'OT de Ciboure*



JE 19/12 GOÛTER POUR NOS ANCIENS

Offert par la Ville et animé par Thierry Etchegaray
Tour de Bordagain | 15h00
Gratuit - Inscriptions auprès du CCAS : 05 59 47 92 87

VE 20/12 OLENTZERO DES ÉCOLES

> Les maternelles le matin
> Les Grands l'après-midi



VE 20/12 MARCHÉ DE NOËL NOCTURNE

Tirage de Tombola à 20h
Nombreux lots à gagner dont 1 séjour à La Mongie !
Fronton Municipal sous chapiteau | 17h-22h

HERRIAN KANTUZ

à 18h30 et retour vers le Fronton
Avec Kanta Donibane : Départ de Marinela
Avec Ziburua Eskualdun : départ du fronton



Sa.
21

Journée DES FAMILLES

Village de Noël - Fronton municipal
GRATUIT

- 11h Anim' lecture pour les plus petits
- 12h30 Spectacle de Temps Danciel
- 14h Anim' lecture blingue pour les grands
- 14h30 Atelier créa
Fais ton cadeau pour le Père Noël !
- 15h Arrivée du Père Noël et d'Olentzero et goûter !!!!
- 16h Démo de Break Danse avec Break'in Studio
- 17h Battucada & Capoeira avec le Père Noël et Olentzero avec Abolicoa Capoeira



DI 22/12 FERME DE NOËL

CONCOURS DE DESSIN (JURY À 12H)

Fronton Municipal sous chapiteau | 9h-14h

MARCHÉ

Place C. Jullian | matin

MUTXIKO AVEC PUNPEKA

Place Koxe Arbiza | 11h

RENCONTRE DES PEINTRES

Place du Général D.Lannes | 8h-13h



JE 26/12 JEUX GONFLABLES

Plaine des Sports | 10h - 16h

DI 29/12 BAIN DU NOUVEL AN

Plage de Socoa | 11h
Organisé par le Comité des Fêtes

DU 14/12 AU 04/01

Concours de vitrines de Noël
Concours de balcons et maisons illuminés

DU 21/12 AU 04/01

QUINZAINE COMMERCIALE DE NOËL

LES VISITES DU PAYS D'ART & D'HISTOIRE
Tarifs et réservation auprès de l'OT*

LU 23/12

En famille : Qui a volé l'alliance de Louis XIV ? | 15h

JE 26/12

L'Église de Ciboure et ses secrets | 16h

VE 27/12

Bordagain, un îlot d'architecture | 10h

LU 30/12

Sur les Pas de Ravel | 15h

ET AUSSI

SA 21/12

CONCERT GRATUIT



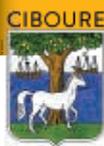
PAULINE & JULIETTE

21h | FRONTON MUNICIPAL

TOBOGGAN GÉANT
Méga jeux
Château médiéval
Piscine à balles
Crêpes et taloa
Tours en calèche
Maquillage



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE
Impression : attergraf, Saint-Pée-sur-Nivelle • RCS Bayonne 753800515



*Infos et inscriptions :

Office de tourisme de Ciboure
05 59 47 64 56

www.mairie-ciboure.com

ciboureamotions